

Métropole Nice Côte d'Azur : un projet de territoire intégré

Alain Philip Architecte, Directeur Général des Services Techniques

Comment générer des projets volontaristes sur les territoires ? Comment trouver des moteurs de développement dans une économie contrainte ? Comment les politiques urbaines et environnementales peuvent servir d'instruments pour façonner un environnement réceptif ?

Telles sont les importantes questions qui se posent aux territoires contemporains.

Je vous propose d'évoquer quelques pistes de réflexion autour des principaux axes et projets qui guident l'aménagement et le développement la Ville de Nice de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Pour cela, j'appuierai mon évocation sur deux postulats :

1/ Les grands territoires n'existent pas à priori, ils prennent consistance et valeur qu'à travers une vision, une politique qui les constitue comme lieu de projet, d'action et de mise en valeur.

2/ Les villes et les métropoles sont avant tout les lieux identifiés où se dessine l'action publique.

Nous avons reçu en héritage des territoires façonnés par l'histoire, des villes dessinés par des urbanistes, des bâtiments dessinés par des architectes, des paysages construits, façonnés, entretenus.

Pourtant, les politiques urbaines sont trop souvent le résultat implicite de l'intervention combinée de politiques sectorielles, plutôt qu'un domaine identifié auquel on donne une direction politique et stratégique.

Dans ce contexte, il nous est apparu que l'urbanisme des grands territoires doit d'abord consister à les faire exister, en les identifiant et en les désignant comme territoires de projet. Puis, dans un second temps, à y créer de la valeur.

L'identité territoriale impose de reconstruire des valeurs urbaines dans lesquelles « la mémoire » (et notamment la mémoire de ce qui fonde les paysages et la géographie), « le savoir » et « la solidarité » entrent en ligne de compte.

Ainsi, préparer les territoires à leurs vocations futures induit de trouver des méthodes innovantes capables de donner du sens. Intervenir sur les grands territoires suppose de choisir des points particuliers sur lesquels agir prioritairement, en fixant des objectifs politiques, économiques, environnementaux, éthiques...

Les économistes constatent que les territoires qui présentent des structures «solides» ont aujourd'hui de meilleures perspectives économiques que les territoires fragmentés ou éclatés.

Les mêmes économistes observent que les territoires «métropolitains» qui se développent rapidement en termes de création de richesses au détriment de la cohésion sociale et spatiale, apparaissent affaiblis. Leur revenu progresse moins vite que leur valeur ajoutée, le cadre de vie s'y dégrade et finalement une part croissante de leurs actifs les quittent.

La cohésion sociale donne à un territoire la «solidité» dont a besoin l'économie pour s'y développer.

Face aux enjeux posés, l'intelligence des territoires réside dans leur capacité propre à se renouveler et à se réinventer en permanence. Pour devenir intelligents, nos territoires doivent développer de nouveaux services performants dans tous les domaines :

- transport et mobilité intelligente
- environnement durable
- urbanisation responsable et habitat intelligent

Nous le constatons, l'essor de l'urbanisme « post-réseau » nécessite des formes repensées de gouvernance et, plus largement, une évolution des relations entre les autorités des villes et leurs habitants concernant la fourniture des services de base.

Nous le savons, les politiques métropolitaines sont devenues hautement complexes et transcendent les limites et logiques qui étaient actives jusque là.

Les métropoles vont devenir des acteurs essentiels de la structuration des sociétés de demain.

L'économie globalisée dans lesquels les territoires sont amenés à fonctionner impose non seulement l'intégration des technologies qui leur permettent de mieux gérer le fonctionnement mais également d'être attentifs à ce qui fonde les territoires eux-mêmes et qui leur donne du sens, tout en innovant pour mieux adapter nos capacités de réponse qualitative vis-à-vis des besoins et des attentes de nos concitoyens.

Identité, caractéristiques, réseaux, gouvernance... sont autant de thèmes et de pistes qui sont susceptibles de constituer des supports actifs d'innovation, de développement et d'attractivité des territoires métropolitains.

Ce n'est qu'au travers d'une vision, d'une politique capable de positionner les territoires comme lieu de projet, d'action et de mise en valeur que nous serons en mesure de leur donner durablement consistance et valeur.

Enfin, une telle approche permet de trouver des réponses adaptées aux questions relatives :

- à la capacité des territoires contemporains à mettre en œuvre les conditions du maintien des fonctions du paysage, en lien avec les autres fonctions qui conditionnent leur existence et leur devenir.
- à la prise en compte du coût global de l'aménagement et de la gestion des espaces dans un contexte économique contraint et dans un marché de production à court terme.
- aux évolutions climatiques et à la gestion des risques naturels.

L'échelle et la structure métropolitaine offrent un périmètre de gouvernance et d'action, susceptible d'apporter de nouvelles réponses.

L'histoire de Nice et de sa métropole est particulièrement liée tant aux relations entretenues par le territoire avec son paysage qu'à sa capacité à intégrer les évolutions urbaines, environnementales, économiques et sociétales.

La Côte d'Azur est un territoire qui s'étend de Menton à Cannes et qui compte un million d'habitants sur une bande littorale de 5km de large. Le relief en est une des caractéristiques puisque les points culminant du territoire atteignent 3000m d'altitude.

C'est au cœur névralgique de ce territoire, que s'est constituée la métropole Nice Côte d'Azur sur des bases historiques (Comté de Nice).

Première métropole de France à s'être créée, la métropole Nice Côte d'Azur regroupe 49 communes, 560.000 habitants, couvrant un territoire de 1400Km², dont 7% urbanisé, allant du littoral méditerranéen aux cimes du Mercantour et aux stations de sports d'hiver.

Cette diversité, les spécificités et cette complémentarité l'ont conduit à placer la valeur et l'identité de ses paysages au cœur de son organisation et de ses actions d'aménagement et de valorisation.

Fondée sur une tradition d'urbanisme innovante,—illustrée par le Consiglio d'Ornato et le plan régulateur de 1832, Nice s'est largement développée en tant que ville moderne jusqu'au milieu du XXème siècle. Le début des années 1960 a marqué une cassure dans ce schéma avec un urbanisme devenu alors essentiellement d'opportunités. Depuis 10 ans, Nice renoue avec sa tradition urbaine.

Elle s'est résolument engagée dans une ambitieuse politique d'aménagement qui s'appuie sur les éléments qui fondent ses spécificités, son cadre de vie et son attractivité.

En particulier le paysage et les relations qu'entretient le territoire aux paysages constitue un des fils conducteurs des politiques mises en œuvre.

De même, l'organisation de la gouvernance a été déterminante. La Métropole, grâce à un périmètre élargi et à ses capacités d'actions très larges, joue un rôle fondamental, car les problématiques sont traitées sur des territoires interdépendants et beaucoup plus vastes que ceux qui délimitent la ville. Pour prendre un exemple : gérer les flux hydrauliques à l'échelle de la ville n'est pas suffisant. C'est pourquoi, il est essentiel de prendre en compte des ensembles géographiques cohérents dans leurs interactions, leur complémentarité et leur diversité.

Une échelle qui permet notamment d'identifier la part de préservation et de valorisation nécessaire des espaces naturels et agricoles, pour contrôler, anticiper et réduire au mieux les risques, sans opposer l'urbain au rural et au contraire en faisant jouer à plein les effets de complémentarité et de solidarité. Protéger le paysage, c'est gérer les risques climatiques, valoriser la production agricole locale, développer l'économie territoriale et dynamiser l'attractivité touristique.

Depuis 10 ans, de nombreux projets structurants ont été engagés et réalisés qui concourent à l'organisation d'un territoire durable, créateur de richesse et de qualité urbaine, économe en énergie et en déplacements, organisant l'ossature d'une ville « verte ».

Ainsi, depuis 2008, la Métropole Nice Côte d'Azur s'est engagée dans la diversification de son économie, en constituant l'assise de trois sources de revenus - productif, public, résidentiel - fonctionnant de manière conjointe, structurées autour de l'économie Touristique, de l'économie verte et de la Santé .

L'Opération d'Intérêt National de la Plaine du Var constitue à la fois le cœur et la charnière centrale de son territoire. Vouée au développement des technologies environnementales, elle se développe sur 10 000 Ha en y associant étroitement l'Université, l'Industrie et la Recherche.

La Métropole Nice Côte d'azur a également fait le choix d'être un territoire porteur d'innovations et se positionne comme un lieu d'expérimentations à grande échelle au service des citoyens et des entreprises.

Des axes prioritaires ont été définis dans les domaines de la mobilité, de la santé, de la gestion des risques, du développement durable.

Cette stratégie est appliquée dans la mise en œuvre des grands projets d'aménagement et d'équipement du territoire.

Elle a permis de réorganiser et de valoriser les espaces urbains centraux, libérés des flux de circulation ou des équipements qui devenaient obsolètes (aménagement piéton des grandes places et artères historiques du centre ville tel la place Masséna, la place Garibaldi, les quais du port, l'avenue J. Médecin...). La réalisation de la Promenade du Paillon, parc paysager de 13Ha en centre ville conçu par le paysagiste Michel PENA, est un marqueur fort de cette stratégie de réappropriation des espaces.

A l'Est, un pôle urbain se réorganise sur deux axes : La Santé et la Silver Economie d'une part et la Culture d'autre part, intégrant habitat, équipements et services.

A l'Ouest, l'Opération d'Intérêt National de la Plaine du Var qui se développe sur 10.000Ha, offre une opportunité d'expérimentation en vraie grandeur, avec notamment deux premiers secteurs opérationnels :

- le Grand Arenas, qui vise à doter Nice d'un véritable quartier d'affaires à dimension européenne, inclut le développement d'un grand pôle multimodal métropolitain qui intègre les technologies et innovations relatives à la mobilité ainsi qu'un parc des expositions international.
- La technopole urbaine de Nice Méridia qui accueille, au cœur de la ville, l'université, des activités de recherches et d'innovation dans les domaines des technologies de l'information, de la gestion des risques ou des technologies vertes.

En a peine 10 ans, cette approche et cette démarche ont permis non seulement de réaliser les nombreux projets portés par l'exécutif mais également d'adapter nos structures institutionnelles et de préserver, de renforcer et de compléter les éléments qui identifient notre territoire en les replaçant dans une perspective de développement sur le long terme, c'est-à-dire dans un véritable cadre de développement durable.

